

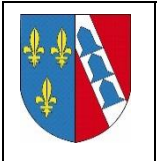
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Commune de MUNCHHOUSE

2 rue de Hirtzfelden – 68740 MUNCHHOUSE

Tél. : 03 89 81 27 07 – Fax : 03 89 81 29 00

Mail : mairie@munchhouse.fr



DEMANDE DE PACS

Documents :

- Le formulaire Cerfa n° 15725-03 de **déclaration conjointe d'un PACS** à compléter et signer par les 2 partenaires, comprenant les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune
- La **convention type de PACS** (soit convention spécifique rédigée par vos soins)
- La notice explicative de déclaration, modification et dissolution d'un PACS

Dans tous les cas, en amont de l'enregistrement du PACS, vous voudrez bien nous déposer en mairie :

- Le formulaire Cerfa n° 15725-03 de **déclaration conjointe d'un PACS**
- **La convention de PACS**
- **Pièces d'identités.** (recto-verso). En cas de double-nationalité, les pièces d'identité correspondant à chacune des nationalités doivent être présentées ;
- **Extrait d'acte de naissance (avec filiation)** des futurs partenaires de moins de 3 mois ou de moins de 6 mois pour un étranger.

Merci de me communiquer également vos professions respectives, nombre d'enfants en commun, et vos disponibilités :

Profession premier partenaire :

Profession second partenaire :

Nombre d'enfants en commun :.....

Disponibilités :

.....

.....

.....

Le RDV avec M. le Maire sera confirmé dès la complétude de votre dossier.